

Dynamique d'inclusion dans le cadre de l'accès précoce Covid-19

EVUSHELD

(tixagévimab / cilgavimab)

AstraZeneca 

Rapport du 28 février - 06 mars 2022

Accès précoce EVUSHELD (tixagévimab / cilgavimab) – AstraZeneca

Rapport 28 février - 06 mars 2022

- **Indication :**

Prophylaxie pré-exposition de la COVID-19 chez les patients adultes de 18 ans et plus :

- Faiblement ou non répondeurs après un schéma vaccinal complet conformément aux recommandations en vigueur et appartenant à l'un des sous-groupes à très haut risque de forme sévère de COVID-19 tels que définis par l'ANRS-Maladies Infectieuses Emergentes.
- OU non éligibles à la vaccination et qui sont à haut risque de forme sévère de COVID-19.

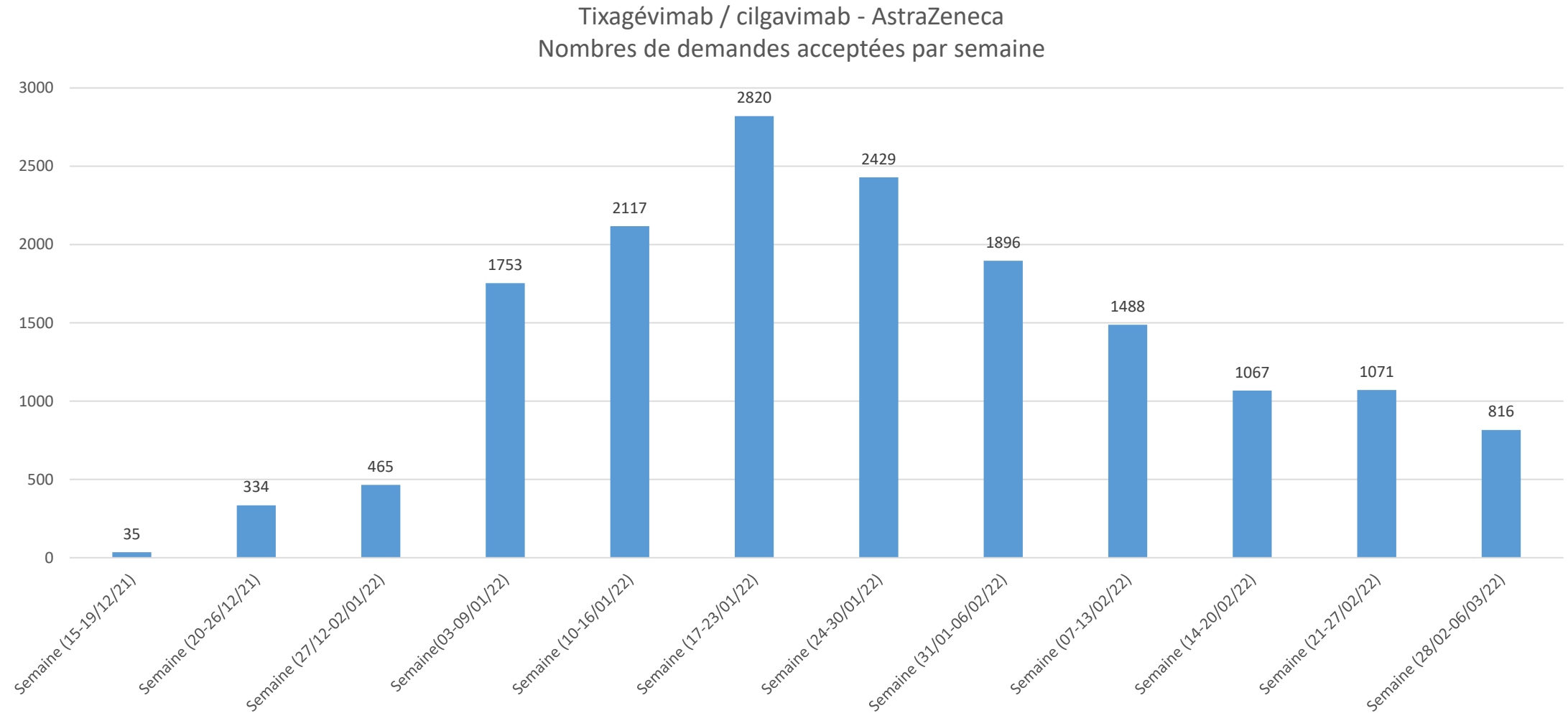
- **Début de l'accès précoce/ATU : 15 décembre 2021**

- **16291 demandes acceptées depuis le début de l'accès précoce**

- **S9 (28 février - 06 mars 2022) : 816 nouvelles demandes acceptées**

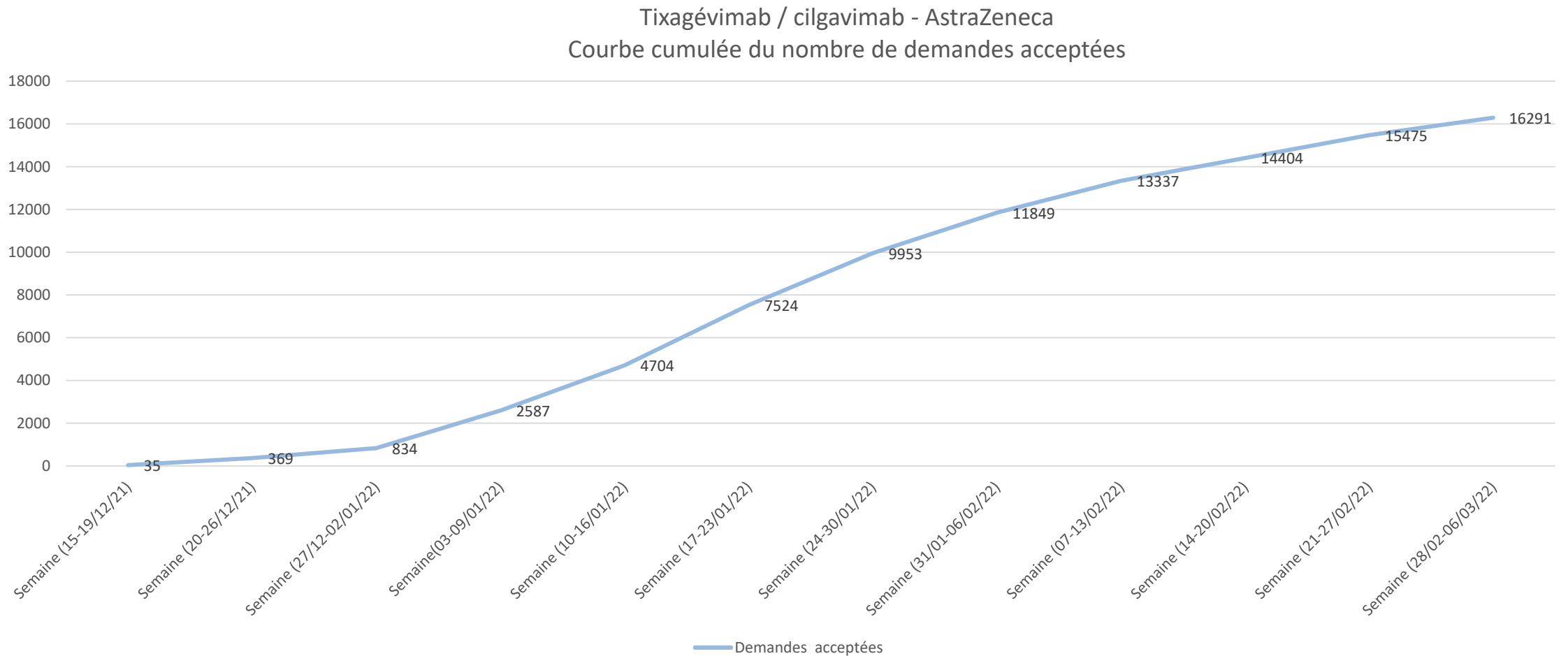
Accès précoce EVUSHELD (tixagévimab / cilgavimab) – AstraZeneca

Nombre d'inclusions par semaine



Accès précoce EVUSHELD (tixagévimab / cilgavimab) – AstraZeneca

Cumul du nombre d'inclusions



Accès précoce EVUSHELD (tixagévimab / cilgavimab) – AstraZeneca

Répartition géographique du total des inclusions

Tixagévimab / cilgavimab - AstraZeneca
Répartition géographique du nombre de demandes acceptées (effectif cumulé)

